

CONSEIL D'ECOLE Maternelle du Lac - 09/11/2017

Présidente	Mairie	Enseignants de l'école	Représentants des parents d'élèves
Mme Ferrer, directrice	M Fourcassier, Maire Mme Bahut, coordinatrice enfance / jeunesse	Mme Berseille Mme Capel Mme Lefebvre Mme Pradel Mme Trémouillère ATSEM Mme Molinari	Mme Haettiger Mme Jouin Mme Maffre
Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Grenade (IEN)	ALAE	Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)	
M. Raymond, excusé	Mme Pinout	M. Roc	

1. VIE SCOLAIRE :

A. Bilan de rentrée :

➤ Effectifs / Composition des classes :

Effectif actuel : 91 élèves + 4 TPS, répartis sur 4 classes

Répartition par niveaux de classe : 4 TPS, 24 PS, 33 MS, 34 GS

Cl.1 : 4 TPS / 18 PS soit 22 élèves, **Cl.2** : 6 PS / 17 MS soit 23 élèves, **Cl.3** : 8 MS / 17 GS soit 25 élèves, **Cl.4** : 8 MS / 17 GS soit 25 élèves

L'effectif est stable par rapport à l'année dernière, en baisse par rapport aux années précédentes (2016-2017 : 89 élèves, 99 élèves en 2015, 109 élèves en 2014 et 110 élèves en 2013).

➤ Présentation de l'équipe / des adultes intervenant à l'école

Equipe enseignante :

Equipe stable, sauf décharge de direction et complément de temps partiel Classe 2

Classe 1 : Nelly FERRER (directrice) et Christelle LACOUR (décharge de direction, en classe le vendredi, actuellement en congé maternité, remplacée par Gwénaëlle CAPEL jusqu'au mois de mars)

Classe 2 : Cécile LEFEBVRE, à mi-temps, en classe les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2, complétée par Bérénice PRADEL, en classe les jeudis, vendredis et 1 mercredi sur 2

Classe 3 : Laurence TREMOUILLERE

Classe 4 : Isabelle BERSEILLE

L'intérim de direction en cas d'absence de la directrice est assuré par Isabelle BERSEILLE.

Atsems : un changement en classe 1

- Sylvie CHOTEL le matin et l'après-midi Emilie CHEENNE remplacée pour l'année par Magali TROLLEY DE PREVAUX en classe 1, Thérèse MOLINARI en classe 2, Victoria BERTRAND en classe 3 et Karen FORASTE en classe 4

1 AVS, Sara TRESSE

Directrice ALAE : Michèle PINOUT

RASED : C'est un dispositif ressource de l'Education Nationale, constitué de psychologues scolaires et d'enseignants spécialisés menant des actions spécifiques pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ou sur le cycle ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

Psychologue scolaire de secteur : **M. Guillaume Subra** (une information a été insérée dans le cahier de liaison en début d'année).

Ces enseignants ont en charge un vaste secteur composé de plusieurs écoles, il n'y aura pas de prise en charge en maternelle sauf interventions / observations par le psychologue scolaire. Les éventuelles observations par le psychologue

scolaire ont lieu en classe sur le temps scolaire, elles ne nécessitent pas l'autorisation des parents. En revanche, aucune prise en charge individuelle ne se fera sans l'autorisation des parents.

- **Bilan de rentrée :** La rentrée s'est très bien déroulée, sans souci particulier.

B. Règlement intérieur :

Modification : jours d'organisation des APC (le mardi et le jeudi)

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

C. Projet d'école :

Présentation du projet d'école 2014-2018 :

Intitulé : « *Comment amener tous les élèves à maîtriser les compétences fondamentales du socle commun en tenant compte des spécificités de chacun ?* »

Axes prioritaires :

- **Axe 1 :** Améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux en langage à l'école
 - ✓ Enrichir le lexique usuel et améliorer la syntaxe des élèves afin de réduire les inégalités
- **Axe 2 :** Améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux en mathématiques
 - ✓ Favoriser les apprentissages mathématiques et notamment la construction du nombre
- **Axe 3 :** Garantir une organisation propice au travail et à la réussite de chacun
 - ✓ Mettre en place des activités différenciées qui prennent en compte les besoins particuliers, les rythmes propres ainsi que des situations de remédiations pertinentes

Le projet arrivant à échéance cette année, il doit être réécrit dans le courant de l'année et validé par l'IEN en fin d'année scolaire pour être présenté lors du 1^{er} conseil d'école rentrée 2018.

D. Projets de classes, manifestations, sorties :

Projet courant sur l'année : « Mon école éco-citoyenne », apprendre à bien vivre ensemble à l'école, dans sa ville, dans la nature (montagne, campagne, mer)

Thèmes travaillés en période 1 : Vivre ensemble à l'école

- Rentrée des classes, respect de l'autre, règles de vie, ...
- Classes 1 et 2 : idem + Automne / fruits d'automne (pommes) : sortie verger le mercredi 04/10

En période 2 : Vivre ensemble dans sa ville

- Travail autour de la ville / pompiers / dangers domestiques (apprendre à porter secours)
- Les classes 1 et 2 ne travailleront que sur les dangers domestiques

Spectacle Bobo Doudou le mercredi 13/12 à l'école sur le thème des dangers domestiques

Fête de Noël : vendredi 22/12

Reconduits cette année :

Emprunts de livres de la BCD une fois par semaine

Salon des enfants : vers le mois de mai (participation de chaque classe pour exposer puis visite de l'exposition)

Projet vélo pour les classes 2, 3 et 4, clôturé par sortie vélo en période 5 à la forêt de Bouconne (normalement le 08/06/18) : besoin de parents accompagnateurs passant l'agrément vélo

Fête de fin d'année : V.22/06/17 (modalités à voir avec associations de parents d'élèves)

Information communiquée par le DDEN : concernant les sorties scolaires, les sociétés de transport ont à présent obligation de communiquer des informations sur le transport (identité du chauffeur par exemple) 24h avant la sortie.

E. Organisation des APC :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent en groupes restreints d'élèves. Le conseil des maîtres propose l'organisation générale de ces activités, l'IEN valide le projet.

Plusieurs possibilités :

- Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- Aide au travail personnel
- Activités prévues par le projet d'école

APC mises en place le mardi et le jeudi de 11h35 à 12h05

Pour la 1^{ère} période, elles ont concerné des élèves de Moyenne Section (travail sur l'écriture du prénom en capitales d'imprimerie) et des élèves de Grande Section (travail sur la connaissance des lettres en capitales d'imprimerie) (aide personnalisée).

Pour la 2^{ème} période, tous les élèves de MS en petits groupes vont jouer à des jeux mathématiques (activités prévues par le projet d'école).

Par la suite, des élèves de PS ou GS pourront également être concernés, en fonction des besoins détectés et des choix pédagogiques de l'équipe.

Les parents ne seront pas spécifiquement tenus informés à la fin de chaque prise en charge. Ils seront globalement tenus informés du travail de leur enfant périodiquement dans l'année (classeurs aux vacances scolaires, évaluations régulières dans l'année, possibilité de rencontrer l'enseignante de l'enfant à la demande des parents ou de l'enseignante).

F. Liaison GS/ CP :

Une 1^{ère} réunion entre les collègues de Grande Section et les collègues de CP aura lieu mardi 14/11/17. D'autres réunions de travail sont prévues dans l'année (mars). Le travail de préparation réalisé en équipe aboutira sur plusieurs rencontres entre les élèves de GS et de CP dans l'année scolaire dans le cadre de la liaison inter-cycles.

G. Bilan coopérative scolaire 2016/2017 :

La Coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE, et elle est financée principalement par les participations des parents, les dons du CLES et une subvention mairie. L'argent de la Coopérative sert principalement à financer sorties, spectacles, documents pédagogiques, petit matériel pour les projets de classes. La mandataire est Nelly Ferrer et un point régulier est effectué en Conseil d'école pour informer les parents.

Le compte-rendu financier 2016-2017 a été validé par l'OCCE.

Solde des comptes en Septembre 2017 : 3821€77

Subvention mairie annuelle : 1828€

Cette année, la demande de participation des parents n'a pas été insérée dans la note de rentrée (auparavant l'information passait inaperçue au milieu des papiers de rentrée), les parents seront sollicités au retour des vacances d'automne.

H. Organisation du temps scolaire / Rentrée scolaire 2018 :

Depuis le décret du 27/06/17, les écoles sont en mesure d'opter pour un fonctionnement sur 8 demi-journées, sous réserve de respecter un certain nombre de critères réglementaires (Contraintes juridiques à respecter : au minimum 8 demi-journées, 24h maximum hebdomadaires, 6h maximum par jour, 3h30 maximum par demi-journée, pause méridienne minimale d'1h30)

Les concertations locales n'étaient pas prévues dans la réglementation, mais bien entendu conseillées, et mises en place sous la responsabilité des communes et / ou des associations de parents d'élèves.

Le projet horaire de la commune et celui voté majoritairement lors du conseil d'école doivent être retournés dès le lendemain du conseil d'école à l'IEN de circonscription.

Pour l'école maternelle du Lac, la proposition de fonctionnement avec horaires répartis sur 4 jours sera la suivante (les L Ma J V, avec APC positionnées sur la pause méridienne le mardi et le jeudi, de 11h30 à 12h) :

- **8h30 – 11h30 (avec ouverture du portail 10 min avant, à 08h20)**
- **13h30 – 16h30 (avec ouverture du portail 10 min avant, à 13h20)**

Vote : 8 voix pour 4 jours – 2 voix pour 4,5 jours

Vote par collèges : enseignants : 5 voix pour 4 jours / mairie : 1 voix pour 4 jours / parents d'élèves : 2 voix pour 4 jours, 2 voix pour 4,5 jours

Le conseil d'école vote donc majoritairement pour une proposition de fonctionnement sur 8 demi-journées.

2. SECURITE

A. Consignes de sécurité / plan Vigipirate

Un guide à destination des parents a été élaboré l'année dernière (Ministère de l'Intérieur et Education Nationale), le lien a été à nouveau communiqué cette année dans le cahier de liaison.

Une note concernant l'adaptation de la posture vigipirate a été reçue aujourd'hui, « Transition 2017-2018 » ; l'ensemble du territoire est maintenu au niveau « Sécurité renforcée – Alerte attentat ».

Les parents rentrent dans l'école jusqu'aux classes mais un adulte est systématiquement en sécurité à l'entrée.

Il est demandé d'éviter absolument les attroupements devant l'école en attendant l'ouverture du portail, ainsi que de signaler tout objet ou comportement suspect.

B. PPMS / exercices de confinement :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la **mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement** en cas d'accident majeur externe à l'établissement (risque naturel ou technologique) ou interne (attentat / intrusion).

Ce plan définit notamment les lieux de **confinement** et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours.

Nous devons organiser 2 exercices de sécurité dans l'année : 1 exercice attentat / intrusion et un exercice risques naturels / technologiques

Une information à destination des familles va être distribuée et le 1^{er} exercice va être réalisé avant les vacances de Noël selon un scénario Risque attentat / intrusion

C. Alerte incendie / exercices d'évacuation :

2 exercices sont organisés dans l'année.

Le 1^{er} exercice d'évacuation a été réalisé le Ma.19/09/16 à 9h15. L'évacuation s'est très bien déroulée, sans souci particulier, la sortie a été rapide.

Ce 1^{er} exercice était programmé afin de prévenir les élèves et de leur expliquer, ce ne sera pas le cas pour le suivant.

3. MAIRIE

✓ Points sur les travaux évoqués lors du CE n°3 2016-2017

- Les aménagements évoqués lors du diagnostic sécurité ont été demandés pour les travaux d'été mais pas réalisés : sont-ils prévus ultérieurement ? → Pas encore de réponse.
- Un aménagement de la voie publique devant l'école (côté chemin de la Plaine) pour ralentir les voitures avait été évoqué (passage des enfants pris en charge par le transport scolaire, etc.) : où en est la réflexion ? → Un devis a été réalisé (coût financier assez élevé), les aménagements ne sont pas prévus pour le moment.
- Sol des toilettes : toujours glissant quand il est mouillé malgré les travaux réalisés cet été → pour régler le problème, des travaux plus lourds seraient à envisager.
- Devis réalisés pour peintures classes + lambris couloirs + plafonds classe 4 (soumis au budget mairie 2018)

4. QUESTIONS DES PARENTS

Mairie :

- Travaux de l'ALAE : sécurité ALAE / dératisation / locaux de l'ALAE
- Projet d'extension de l'école et de l'ALAE

→ Le projet d'extension de 2 classes devrait finalement inclure également un local pour l'ALAE afin de remplacer le préfabriqué. Les travaux devraient débuter courant 2018.

La dératisation de l'ALAE est terminée, ainsi que le nettoyage.

Une lumière sur le chemin extérieur côté entrée ALAE ainsi que des graviers sont demandés.

ALAE:

- Commissions TAP / ALAE / cantine - Présentation des projets d'ateliers prévus sur l'année → la commission ALAE / TAP / restauration scolaire est prévue le 12/12. Les projets seront détaillés.
L'an dernier, participation au concours de la politesse (organisé dans le cadre du PEdT), découverte du monde du cirque (clôturé par un spectacle présenté lors de la fête de fin d'année).
Cette année, découverte environnement et quatre éléments (comptines, arts plastiques, ...) – Participation au carnaval de la commune en impliquant d'autres partenaires (en cours de réflexion).
- TAP : nouveaux TAP cette année, un peu moins nombreux mais plus qualitatifs. Les retours sont très positifs. Absence de TAP pour les élèves de PS ? → pour les PS, il sera peut-être envisagé de proposer des TAP mais pas avant la dernière période de l'année scolaire, leur journée est déjà suffisamment consistante
- Cantine (fonctionnement, bruit) : serait-il possible de mettre en place deux services ? → en cours de réflexion. Concernant le bruit, des travaux ne pourront pas être envisagés (trop coûteux sur les bâtiments anciens), mais le bruit sera diminué si deux services sont mis en place.